

HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 2445 RUE PRINCIPALE	618103229240	L2600001	109,36
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 2236, RUE PRINCIPALE	675703061165	L2600002	705,41
LES ENTREPRISES A&D LANDRY INC.	abrasif partie 24-25, 25-26	8900	P2600018	9 855,83
MALLETTE S.E.N.C.R.L.	SOUTIEN BUDGET 2026	225995	C2603916	455,19

Total décembre 202511 413.68\$

LISTE DES COMPTES
Période 1

ADMQ	ADHÉSION 2026	ADH09177	2026-011	P2600014	588,67
AIR LIQUIDE CANADA INC.	ACETYLENE	79824745		P2600019	283,25
ALARME BSL INC.	DÉTECTEUR MOUV. MAIN D'OEUVRE	10349		C2603918	160,85
LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC.	nez charruecoin 45	23493		P2600020	87,75
BRANDT	COUTEAU CHARUE	177001120		C2603919	985,86
CARREFOUR DU CAMION AMQUI	RÉPARATION SENSOR ROUES	BC47034		P2600021	336,66
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	BATTERIE F250	6036-611877		P2600022	249,86
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	SOCKET LUMIÈRE	6036-612417		P2600022	10,49
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	TRAITEMENT DIÉSEL	6036-612756		P2600022	16,95
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	FOURNITURES	6036-611521		P2600022	159,88
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	CONDITIONNEUR À DIESEL	6036-611633		P2600022	35,16
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	O+RING 10 ROUE	6036-611166		P2600022	6,31
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	pouly f150	6036-613057		P2600022	45,36
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	fondant électric	6036-613182		P2600022	10,29
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PELLE SMUNI	FAD0164069		P2600023	12,63
CRSPB DU BAS-SAINT-LAURENT	cotisation annuelle 2026-27	année 2026-27	2026-007	M2603915	3 987,07
DIANE DUBÉ	conciergerie janvier 2026	janvier 2026		C2603920	475,00
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	PIÈCES CAMION	31133010		P2600024	68,10
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	bolt sécurité tracteur	31133294		P2600024	13,29
ÉCO MITIS	CONTRIBUTION ANNUELLE	20260101		C2603931	100,00
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS DE MUTATION	202503839951		C2603921	7,20
FQM assurances inc.	assurance loader annuel 26-27	23289		P2600025	626,75
FQM assurances inc.	assurance loader jan fév mar26	23288		P2600025	99,19
FQM SERVICES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ	soutien technique annuel 2026	P-82855	2026-006	P2600015	7 588,35
HARNOIS ENERGIES INC.	753 LITRES	20260117		L2600003	1 820,79
HARNOIS ENERGIES INC.	598.30 LITRES	20260110		L2600004	924,38
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 1090.30L	2026-01-24		L2600005	1 779,89
HYDRO-QUÉBEC	70 -72 RUE DE LA RIVIERE ÉLEC.	635203203610		L2600006	4 326,70
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	PROJET PARC INS. CONDUIT S-DAL	20843		C2603922	1 226,37
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	INSF.PROJET PARC INST. CONDUIT	20844		C2603922	597,01
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	INF. PROJET PARC BORNE LUMIN P	20850		C2603922	2 931,86
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	RÉP. LUMIÈRE RUE ENT 2330/2350	20849		C2603922	556,24
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	29 RUE RIV. VERIFIER FIXT PRISE	20848		C2603922	179,20
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	REEMPL.LAMPE URGENCE O-USÉE	20847		C2603922	1 350,87
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	29 RUE RIV.	20846		C2603922	888,20
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	REEMPL.LAMPE+NOUVEL				
LES ÉLECTRICIENS JACQUES BÉRUBÉ INC.	COIN 4E RANG PRISE	20845		C2603922	415,11
BUROPRO CITATION	2 CAISSES PAPIER BLANC	FC00333204		P2600026	153,84
LABOR. D'EXPERTISE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	CONTROQUALITÉ NOV DÉC 25	23374		P2600027	534,63
MAGELLA ROUSSEL	VISITE LAODER 130 KM	20260114		C2603923	65,00
LA MAISON DES FAMILLES DE LA MITIS	DON PERSÉVÉRANCE SCOLARE26	2026	2026-010	M2603914	100,00
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.	RENOUV MUTUELLE FQM 2026	008514		P2600028	408,01
SERVICE M. GAGNÉ INC.	LOADER ET SOUFFLEUR 2.75 HRS	5840		C2603924	695,60
SERVICE M. GAGNÉ INC.	LOADER SOUFF. GRATTE 10.25 HRS	5839		C2603924	2 243,45
MRC DE LA MITIS	BACK-UP INFORMATIQUE 2025	41993		P2600029	125,00
MRC DE LA MITIS	LICENCE 0365 NOV. ET DÉC. 2025	41972		P2600029	84,40
MRC DE LA MITIS	SERV. INFOR. 01/10 AU 31/12/25	41951		P2600029	34,48
MRC DE LA MITIS	TÉLÉPHONE IP 4E TRIM. 2025	41906		P2600029	164,56
PIÈCES D'AUTO SÉLECT	lumière strobe aile charrue	25315880		C2603925	95,63
PUBLILUX INC.	INSCRIPTION ANNUELLE 2026	202601031078		C2603926	57,43
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT-BAIL	VERS#60 CRÉDIT-BAIL WESTERSTAR	JANV 2026		L2600007	4 423,91
LES ENT. FORESTIÈRES RÉJEAN SAVARD	LOADER 624K+GRATTE NEIGE	0170	2026-015	M2603917	143 718,75
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉDÉRAL JAN 2026	JANV 2026		L2600008	3 273,70
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV JANV 2026	JANV 2026		L2600009	7 150,96
RREMQ	RREMQ JANV 2026	janvier 2026		L2600010	1 033,10

SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION JANV 2026	JANV 2026	L2600026	309,21	
SHELL CANADA	TRACTEUR CHARRUE 306.085 L	20260102	L2600011	520,04	
SHELL CANADA	CARBURANT TRACTEUR 19.540 L	20260107	L2600012	33,20	
SHELL CANADA	crédit janv	crédit jan	L2600012	- 6,87	
SHELL CANADA	CARBURANT F250 99.635 L	20260107-2	L2600013	148,85	
SHELL CANADA	CARBURANT 80.840 LITRES	20260119	L2600014	120,77	
SHELL CANADA	CARBURANT 26.785 L	20260102-2	L2600015	40,02	
SHELL CANADA	CARBURANT 80.325 L	20260110	L2600016	120,01	
SHELL CANADA	TRACTEUR DIESEL 37.635 LITRES	20260126	L2600017	65,82	
SHELL CANADA	F-150 CARBURANT 96.330 LITRES	20260127	L2600018	143,92	
SHELL CANADA	F250 CARBURANT 57.405 LITRES	20260126-2	L2600018	85,76	
LES SOUDURES MARC VALCOURT INC.	COUPE PR GRATTE À NEIGE	25498	C2603927	254,87	
TOXYSCAN INC.	RENOUVELLEMENT ANNUEL LOGICIEL	10179	P2600030	424,26	
TRACTION, PIÈCE DE CAMION BSL	CHARRUE POUR STOBOSQUOPE	251114226	C2603928	34,44	
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	SWITCH	702-536601	C2603929	25,67	
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	URÉE	702-535630	C2603929	287,21	
VILLE DE MONT-JOLI	SCÈNE ART CAMP DE JOUR 2025	23692	C2603930	149,86	
VILLE DE MONT-JOLI	TECHN. TRAVAUX PUBLIC 2025	23705	C2603930	1 978,31	
VILLE DE MONT-JOLI	TECHN. ADMINISTRATION 2025	23704	C2603930	4 821,43	
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MÉDIA POSTE	20260114	L2600019	33,85	
VISA AFFAIRES DESJARDINS	IGA EAU DE SOURCE	202601080	L2600020	21,57	
VISA AFFAIRES DESJARDINS		CA667NM9Q3I	L2600021	12,64	
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FORMATION MAGELLA 02/02/2026	20250122	L2600022	316,18	
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FORMATION ÉLUS MAGELLA 26/01/	20260126	L2600023	201,21	
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MAJ. AU RPEVLNIR	20260108	L2600024	76,75	
VISA AFFAIRES DESJARDINS	abon canva	4770- 51461184	L2600025	39,00	

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 4 employés	17 602.48\$
Total des factures :	207 571.97\$
Totaux salaires et compte du mois :	225 174.45\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	-182 998.20\$
Salaires payés :	-17 602.48\$
Reste à payer :	24 573.77\$

5. PÉRIODE DE QUESTIONS #1
6. AUTORISATION DE PAIEMENT-DUOTECH CONSTRUCTION
2026-018 Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l’unanimité du conseil municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du 3^e certificat de paiement #3 à Duotech Construction inc. pour la construction du garage municipal au montant de 79 219.93\$ taxes incluses. (PARCIM)
7. AUTORISATION DE PAIEMENT- MRC DE LA MITIS HEURES INSPECTIONS
2026-019 Sur proposition de Monsieur Patrick Canuel, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l’unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 41929 à la MRC de la Mitis pour les heures d’inspection pour la période du 28 sept au 31 déc 2025 au montant de 6232.08\$.
8. AUTORISATION DE PAIEMENT-FQM ASSURANCE
2026-020 Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Madame Erika Gauthier et résolu à l’unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 23088 à la FQM Assurances pour les assurances pour l’année 2026-2027 (26-03-2026 au 25-03-2027) au montant de 12 857.64\$
9. ACHAT D’ABRASIFS SUPPLÉMENTAIRES
2026-021 Sur proposition de Monsieur Patrick Canuel, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l’unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage autorise l’achat d’abrasifs supplémentaires d’environ 50-60 tonnes.

10.	<u>DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ET CONTRATS DE 2000\$ ET PLUS TOTALISANT PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS À UN MÊME FOURNISSEURS</u>
2026-022	Conformément à l'article 955, la municipalité doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclus depuis la dernière année. Il devait également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus au cours de cette période avec un cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.
11.	<u>DEMANDE DE SOUTIEN À LA 28^E ÉDITION DU DÉFI OSENTREPRENDRE</u>
2026-023	Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage fasse une contribution financière au montant de 100.00\$ pour les journées de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2026.
12.	<u>PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE</u>
2026-024	Considérant que le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée national se sont prononcés à la l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme <i>Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive</i>; Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement...Ensemble une bonne santé mentale! »; Considérant que, dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année; Considérant que la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience; Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens; En Conséquence, Le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Lepage Lors de la séance du 2 février 2026 Proclame la <i>Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral.</i>
13.	<u>RÉSOLUTION RELATIVE À LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2024-2028</u> Attendu que :
	• La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028; • La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
	Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette et appuyé par Monsieur Sylvain Claveau
2026-025	Et il est résolu que : • La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle; • La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes

sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

14. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) ou la mise en œuvre de mesures ou projets prévus au plan d'action issu d'une PFM en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage a présenté, en 2025-2026, dans le cadre de ce programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale ou la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM;

SUR PROPOSITION de Madame Erika Gauthier

APPUYÉE par Monsieur Patrick Canuel

2026-026 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Lepage;

- d'autoriser Madame Tammy Caron, directrice-générale et greffière-trésorière, DMA, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre de ce programme et la convention d'aide financière liée à ce même programme.

15. FORMATION EMPLOYÉ

2026-027 Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Madame Erika Gauthier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage procédera à une formation adéquate est essentielle pour l'opération, la maintenance sécuritaire et l'entretien optimal du loader par Brandt.

16. AFFAIRES NOUVELLES

A) DEMANDE DE COMMANDITE- HARMONIE LE MISTRAL

2026-028 Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Monsieur Patrick Canuel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage donne une commandite pour l'Harmonie du Mistral au montant de 100\$.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

2026-029 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Gervais Morissette déclare la fermeture de l'assemblée à 19h54.

Magella Roussel, maire

**Tammy Caron, Directrice générale
et greffière-trés., DMA**

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 2 février 2026 à 19h30, tenue au Centre Lepageois.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire
